

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°70/2019 en date du 16 juillet 2019, une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de TREVENANS, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 02 septembre 2019 au mercredi 02 octobre 2019 inclus. Au terme de la procédure, le projet de PLU sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Commissaire enquêteur est Monsieur Michel LANFUMEZ ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1472>
- Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-1472@registre-dematerialise.fr
Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site susmentionné ;
- Sur support papier, en Mairie de TREVENANS, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ;
- Sur un poste informatique, en mairie de TREVENANS aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- Du dossier de PLU, comprenant les cinq pièces suivantes : un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement et des annexes ;
- Des autres pièces exigées par l'article R.123-8 du code de l'environnement, notamment les avis des personnes publiques associées.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : **Mairie de TREVENANS – 3 rue du Canal 90400 TREVENANS, à l'attention du commissaire enquêteur.**

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie de TREVENANS aux jours et horaires suivants :

- Lundi 02 septembre 2019 de 9h00 à 11h00
- Mercredi 11 septembre 2019 de 18h00 à 20h00
- Jeudi 19 septembre 2019 de 9h30 à 11h30
- Mercredi 02 octobre 2019 de 15h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de TREVENANS, aux jours et heures habituels d'ouverture, et en Préfecture du Territoire de Belfort, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à Monsieur Pierre BARLOGIS, Maire de TREVENANS, 3 Rue du Canal 90400 TREVENANS – Tel : 03.84.29.42.97. Courriel : mairie@trevenans.fr